

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 AVRIL 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
04/3/18
DOSSIER N°5661**

**SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES 2023
INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE,
AUTRES INTERVENTIONS DE PROTECTIONS DES
PERSONNES ET DES BIENS**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Marinette JOUANNETAUD à Isabelle PENICAUD
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES 2023
INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE,
AUTRES INTERVENTIONS DE PROTECTIONS DES PERSONNES ET DES
BIENS**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-04/3/18 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

VU l'avis de la Commission CP - Modernisation de l'action publique, Finances et Equipements,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les subventions suivantes pour l'exercice 2023 :

N°	Association	Subvention 2022	Montant sollicité pour 2023	Montant accordé
RÉFÉRENCE FONCTIONNELLE 022 ARTICLE 65748 - INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITÉ				
1	Association des Communes Jumelées de Nouvelle Aquitaine Adopté : 30 pour 0 contre 0 abstention(s)	250 €	250 €	250 €
RÉFÉRENCE FONCTIONNELLE 18 ARTICLE 65748- AUTRES INTERVENTIONS DE PROTECTIONS DES PERSONNES ET DES BIENS				
3	Prévention Routière Mme Hélène FAIVRE (ayant donné pouvoir à M. Laurent DAULNY), Elue référente Sécurité Routière M. Eric BODEAU (ayant donné pouvoir à Mme Mary-Line GEOFFRE), M. Philippe BAYOL, Elus à la Commission Départementale Sécurité Routière ne prennent pas part au vote. Adopté : 27 pour 0 contre 0 abstention(s)	3 000 €	5 000 €	3 000 €
4	Unité de Développement des Premiers Secours de la Creuse (fonctionnement) Adopté : 30 pour 0 contre 0 abstention(s)	2 000 €	2 000 €	2 000 €
5	Protection Civile de la Creuse M. Bertrand LABAR, Elu Conseil Départemental de Sécurité Civile ne prend pas part au vote. Adopté : 29 pour 0 contre 0 abstention(s)	2 000 €	2 000 €	2 000 €

Les dépenses correspondantes seront imputées aux articles ci-dessus.

Publié sur www.creuse.fr le 05/05/2023

Envoyé en préfecture le 05/05/2023

Reçu en préfecture le 05/05/2023

Publié le



ID : 023-222309627-20230502-CP2023087-DE

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET